

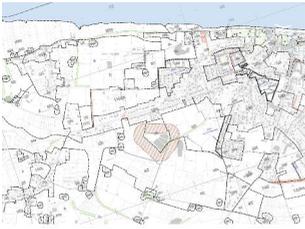
Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipale

N°86 // JANVIER 2015



VIE LOCALE // Le chef du Centre de secours passe la main



CADRE DE VIE // Phases de modification et de révision du PLU



SOLIDARITÉ // Nouveau : un repas spectacle pour les aînés



SORTIR // Rock'Estuaire : un festival rock et un tremplin !

www.ville-lepellerin.fr



© Valéry Jonchery - 2010


Le Pellerin

60 JOURS AU PELLERIN



Accueil des nouveaux habitants (18/10)



Visite de la ville avec les véhicules rétros de l'APVR (18/10)



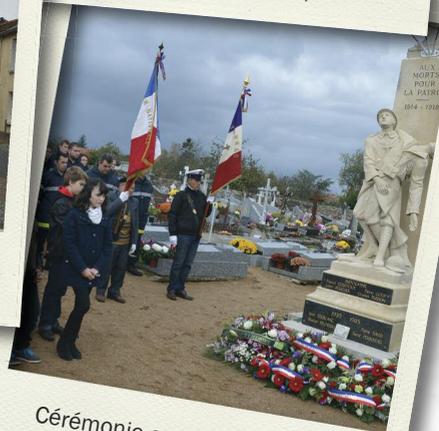
1^{ère} Fête d'automne du Comité des fêtes (18/10)



Réunion d'information avec les habitants de la rue Bertreux (22/10)



Vernissage de l'exposition «Temoignages de 14/18» (07/11)



Cérémonie commémorative du 11 novembre (11/11)



Fête de la Sainte-Barbe (15/11)



Jazz au Pellerin (les 28 et 29/11)

Pour une publication dans le prochain journal municipal (distribution les 2 et 3 mars 2015), merci d'envoyer vos textes et photos avant le 9 janvier 2015 à Stéphanie Bodinier : info@ville-lepellerin.fr.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





2015 : une nouvelle année d'actions et de mise en œuvre de projets

Voilà maintenant 9 mois que votre confiance nous a portés à donner un autre cap et un nouvel élan pour le Pellerin. Notre enthousiasme et notre volonté de respecter notre parole nous conduisent à engager un certain nombre de projets que nous vous avons présentés. Certains d'entre eux aboutissent enfin.

C'est le cas de la reprise des aménagements de la Place René-Coty pour le printemps prochain, de la suppression de l'écluse à l'entrée de la rue du Château et de l'implantation de stationnements rue du Clos Roux (même si certains, pour d'obscures raisons,

ont déjà découpé les plots de signalisation)...

Malgré la tentative d'intimidation de quelques-uns, deux autres promesses se réalisent avec l'arrivée de notre policière municipale depuis le 1^{er} décembre et la passation du marché de vidéo-protection des bâtiments publics. Le récent honteux cambriolage de l'école de l'Hermitage nous oblige aussi à aborder le sujet de la mise sous alarme des bâtiments.

Cette fin d'année voit aussi se concrétiser deux autres projets pour les enfants du Pellerin. Un premier pour les petits, puisque le marché de maîtrise d'œuvre de l'extension de la maternelle a été fructueux. Le permis de construire sera déposé dans les délais administratifs les plus serrés possibles et nous employons tous nos moyens pour une livraison au plus tard aux vacances de printemps. Nous mettons tout en œuvre pour des délais plus courts sans exposer la commune à quelque reproche que ce soit.

Le second concerne la jeunesse avec l'arrivée du responsable du nouveau service Jeunesse, Animation Culture et Sports (JACS) et puis, suite à la concertation de début de mandat, d'un animateur de rue. Après les travaux d'aménagement et de mise en conformité, la commune ouvrira son « Espace jeunes ». Les jeunes participeront à la définition de leur espace, en le baptisant et en le décorant à leur convenance. Une charte d'utilisation des moyens de la commune sera également mise en place.

Enfin, nous saluons l'arrivée de notre nouvelle Directrice Générale des Services qui met en œuvre notre politique, en collaboration avec des services qui ne ménagent ni leur temps, ni leur énergie, pour améliorer l'accessibilité et la performance des services publics de proximité dont la commune a la charge. Nous saluons aussi la diligence des services de la Métropole avec qui nous avons reconstruit un dialogue ouvert et équilibré. Cette collaboration a permis de faire avancer des projets, nouveaux ou en jachère, au profit des habitants.

Notre mobilisation collective ne faiblira pas en 2015 et nous continuerons à vous associer à la construction et à la réussite des projets pour Le Pellerin.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'à vos familles.

Benjamin Morival,
Maire du Pellerin

SOMMAIRE

4 / 5

DOSSIER :
LA ZONE D'ACTIVITÉS DE
LA BRÉHANNERIE

6 / 7

VIE ÉCONOMIQUE

8 / 10

VIE LOCALE

11

LE PELLERIN ET SES VILLAGES

12 / 13

CADRE DE VIE

13

NANTES METROPOLE

14 / 15

CULTURE / SORTIES

16

HISTOIRE ET PATRIMOINE

17

INFOS PRATIQUES

18

LA LIBRE EXPRESSION DES GROUPES

19

AGENDA



DOSSIER /// LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA BRÉHANNERIE

Un atout pour le développement économique de la commune.

Située à la limite Sud-Ouest du Pellerin, en prise directe avec la « 4 voies » qui mène à Nantes et à Saint-Brévin, la zone d'activités de la Bréhannerie est destinée aux activités économiques pour lesquelles des terrains de toutes tailles offrent de grandes facilités d'implantation. Répartie sur 13 hectares et divisée en deux parties (Bréhannerie 1 et 2), une surface importante de terrain permettrait de recevoir aujourd'hui de nouvelles entreprises pour contribuer au développement économique de la ville. Zoom sur cette zone d'activités...



C'est dit...

«La Municipalité a une véritable volonté de dynamiser la ZAC de la Bréhannerie et de voir s'y implanter de nouvelles entreprises. Les conditions ont évolué et de nouveaux critères représentent aujourd'hui de réels avantages qui donneront, nous l'espérons, l'envie à de nouveaux entrepreneurs de nous rejoindre. Des terrains de différentes superficies sont proposés pour permettre l'installation de toutes les structures, de l'entrepreneur individuel aux PME de tailles plus importantes. D'ores et déjà, des discussions sont entamées avec plusieurs porteurs de projets, mais trois hectares restent encore disponibles ! ».

Franck Fleury,
Conseiller municipal et référent Bréhannerie

// QUELQUES CHIFFRES...

Environ **20 entreprises**

> Implantées sur la zone d'activités Bréhannerie 1

2 entreprises

> Implantées sur la zone d'activités Bréhannerie 2

Environ **13 hectares**

> Superficie totale des zones d'activités Bréhannerie 1 et 2

De **1000 m² à 50 000 m²**

> Surfaces foncières possibles en fonction des besoins actuels ou futurs des entreprises.

// LE BILAN 2013

En septembre 2013, la commission "Développement du tissu économique" du Conseil des Sages* a mené une enquête de satisfaction auprès des acteurs économiques de la commune. Avec 50 % de taux de réponses et une partie consacrée à la Zone d'activités de la Bréhannerie, voici ce que l'enquête révèle :

En 2013, les avis étaient très partagés par les acteurs économiques en place.

Si certains considéraient la zone accessible, calme, sécurisée et permettant des possibilités de développement, d'autres déploraient le prix des terrains jugé trop élevé, le manque de signalétique et l'aspect peu accueillant et attractif des lieux.

Pourtant, bien connue de l'ensemble des acteurs économiques du Pellerin, la ZAC n'était, de ce fait, peu choisie pour agrandir son activité et des améliorations étaient très attendues de la Commune et de Nantes Aménagement...

* Etienne LAGARDE, Clarence CORMIER et Jack PALVADEAU composent la commission «Développement du tissu économique» du Conseil des Sages.



// LA BRÉHANNERIE 1 ET 2

Avec des surfaces de terrain s'adaptant aux besoins des entreprises et avec l'avantage commercial et logistique d'être située sur la voie rapide, à seulement 10 minutes du périphérique ouest de Nantes, la Zone d'activités de la Bréhannerie est actuellement conçue pour répondre aux besoins de TPE et PME artisanales et industrielles.

Si La Bréhannerie 1, conçue dans les années 80, accueille aujourd'hui une vingtaine d'entreprises, la Ville du Pellerin soutient depuis 2004 le projet d'une extension de la zone d'activité. Créée en 2007, La Bréhannerie 2, qui ne compte à ce jour que deux sociétés (Auto Loire estuaire et Atlantic Sud Paysage - voir page 6), dispose d'une surface de 7 hectares, en prolongement de la Bréhannerie 1 et offre à des prix très attractifs des terrains de tailles variables pour accueillir de nouvelles entreprises (voir plan ci-contre).

// LES ACTIONS 2014 ET PROJETS D'AMÉNAGEMENTS 2015

◆ **Les tarifs des terrains au m²** viennent d'être débattus entre la Municipalité et Nantes Métropole pour une **révision à la baisse**. Aujourd'hui, le prix des terrains au Pellerin est inférieur à celui des terrains des communes voisines. **Une exonération de 5% de la taxe d'aménagement** est aussi accordée pour tout achat de terrain (de 6,4% à 1,4%).

◆ Un **référént de secteur**, lui-même entrepreneur, a été désigné par l'équipe municipale pour faire le lien entre les services de la Mairie et Nantes Métropole, en ce qui concerne la ZAC de la Bréhannerie .

> **Vous pouvez joindre Franck Fleury au 02 40 97 58 89 ou à l'adresse proximite@ville-lepellerin.fr.**

◆ Les **armoires Télécom** ont été remises aux **normes** pour assurer la fiabilité des réseaux de communication.

SONT PRÉVUS EN 2015 :

◆ Un **totem de repérage des entreprises** de la Bréhannerie 1 et 2 va être installé en entrée de zone.

◆ La **réalisation d'enrobés sur les trottoirs** de la zone d'activités a été demandée par la Commune à Nantes Métropole.

// PLAN DE LA ZONE D'ACTIVITÉS



// EURL E4C : UN MÉTALLIER / SERRURIER À LA BRÉHANNERIE

Installés depuis l'été 2014 dans un grand bâtiment au coeur de la ZAC Bréhannerie 1, Bruno Charley et sa compagne Brigitte Co-caud travaillent à la réalisation d'équipements métalliques pour répondre aux demandes des particuliers, des professionnels et des architectes...

Besoin d'un garde-corps pour une terrasse, d'un portail, d'un escalier ou de toute autre structure métallique ? Vous pouvez dorénavant compter, parmi vos artisans, sur Bruno Charley, tout nouvel auto-entrepreneur au Pellerin. En effet, ce passionné de métal a quitté son poste de responsable de production dans un bureau d'études de Saint-Nazaire pour lancer son activité de métallerie / serrurerie au coeur de la ZAC 1 de la Bréhannerie. Travaillant l'acier (base du métier), il répond «sur mesure» aux demandes des particuliers comme des professionnels, de la conception à la pose, en passant bien sûr par



la fabrication et le montage. « L'atelier de la Bréhannerie me permet de disposer d'un grand espace de stockage et de pouvoir souder, couper et débiter le métal dans de bonnes conditions. Ma compagne m'aide beaucoup dans l'atelier et se charge de toute la partie administrative de la société » indique Bruno Charley. « Nous avons trouvé ici un véritable esprit d'entraide et de solidarité entre les artisans ! Il y a une vraie harmonie et une très bonne atmosphère qui est vraiment plaisante au quotidien » tient-elle d'ailleurs à préciser.

Plus d'infos au 06 88 08 03 40



// ATLANTIC SUD PAYSAGE : PAYSAGISTE POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

Allées, bordures, clôtures, entretien, élagage, création d'espaces verts, livraison de terre végétale et même mobilier de jardin..., Atlantic Sud Paysage vous offre toutes les prestations nécessaires pour l'aménagement de vos extérieurs !

Troisième filiale de la société mère Holding Bouyer Atlantic (HBA), qui compte également les sociétés Atlantic Environnement (aménagement urbain) et Atlantic location TP (location de véhicules de travaux publics avec chauffeur), Atlantic Sud Pay-

sage est quant à elle spécialisée dans tous les travaux d'aménagement paysagé.

Fraîchement arrivée de Saint-Leger-les-Vignes, la société s'est implantée à l'entrée de la ZAC de la Bréhannerie 2 en avril 2014, après 8 mois de travaux de construction. Un jardin d'exposition est d'ailleurs encore en cours de réalisation pour présenter au public l'important éventail de prestations et matériaux proposés par l'entreprise.

« Nous comptons 12 salariés avec 5 équipes de professionnels qualifiés du paysage et de l'environnement : quatre équipes consacrées à la création et une équipe consacrée à l'entretien » indique Thomas Rivet, responsable d'exploitation du site.

« Nous travaillons pour les professionnels comme pour les particuliers. Nous répondons à toutes les demandes, même ponctuelles, qu'il s'agisse d'un simple entretien de jardin ou de la mise en place d'une clôture... » poursuit-il. Disposant du label qualité «Qualipaysage», la société intervient dans une grande partie du département et assure aussi de la vente directe de gazon, de terre végétale, de copeaux, etc. Elle propose également des accessoires et du mobilier de jardin.

Plus d'infos au 02 40 31 53 33
ou sur www.atlantic-sud-paysage.fr

// NANT'EFFECT : L'ENTREPRISE À EFFETS SPÉCIAUX !

Installée en mars 2014 dans la partie Bréhannerie 1 de la Zone d'activités, la société *Nant'Effect*, gérée par Nicolas Rouen, propose des prestations à «effets spéciaux» pour créer le show ! En effet, nuages de fumée lourde, artifices de scène, lancés de confettis ou de neige, lâchés de mousse... *Nant'effect* détient les solutions pour faire le buzz et marquer les esprits dans tous les types d'événements !

Créée en 2008 par Nicolas Rouen, l'entreprise *Nant'Effect* s'est récemment installée au Pellerin dans un grand local permettant de stocker l'imposant parc de machines à effets et les consommables dont dispose la société.

Unique dans l'ouest de la France, la société propose des effets de scène qui contribuent à donner un côté «spectaculaire» aux événements, quels qu'ils soient ! Découpant son activité autour de trois formules, Nicolas Rouen propose de la prestation de services adaptable à tout type d'événement et à tous les prix, de la location de machines à effet à de la vente de consommables. «*Bien sûr, la part la plus importante de mon activité consiste*



à fournir des prestations pour des événements de grande envergure. *Nant'Effect* fournit notamment des effets spéciaux lors de spectacles et concerts au Zénith de Nantes, lors des festivals de Poupet, des Vieilles Charrues, Hellfest et des shows d'illusionnistes...» indique Nicolas Rouen. «*Pour autant, je ne néglige pas l'aspect location aux particuliers. Une machine à neige ou à bulles ou un canon à confettis sont simples d'utilisation, très abordables, et font vraiment leur effet ! Ce sont des produits qui me sont souvent demandés pour des soirées étudiantes, des événements familiaux, des fêtes d'école ou d'association !*» termine-t-il

Plus d'infos au 06 82 48 27 60
ou sur www.nanteffect.fr



// CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE CHEZ AUTO LOIRE ESTUAIRE

Le 2 décembre 2014, l'entreprise de contrôle technique automobile *Auto Loire Estuaire* a changé de propriétaire. En effet, Jean-Yves Gombaudo a repris le centre auto en complément de celui qu'il gère d'ores et déjà depuis juillet 2010 à Sainte-Pazanne.

Depuis le mardi 2 décembre, c'est Jean-Yves Gombaudo qui s'occupe du contrôle réglementaire des principaux organes de sécurité de votre véhi-

cule. «*Je fais du contrôle technique depuis 1998 et gère le centre de contrôle de Sainte-Pazanne, Auto Contrôle Pazennais depuis 2010. Débordé de demandes sur ce site, la reprise d'un deuxième centre auto me permet aujourd'hui de m'agrandir pour offrir plus de souplesse et de disponibilité à mes clients*». Disposant du label qualité «Centre conseil», le centre de contrôle technique du Pellerin vous propose aujourd'hui également la gratuité de votre contre-visite* et la possibilité de prendre vos rendez-vous directement sur le site du centre : www.autosecurite.com. Dorénavant le centre de contrôle est ouvert de 14h à 18h30 le lundi après-midi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi et de 8h30 à 12h30 le samedi matin.

Plus d'infos au 02 28 01 68 52

* Uniquement pour les véhicules ayant effectué leur contrôle technique au centre *Auto Loire Estuaire*



// DEUX NOUVEAUX VISAGES À LA MAIRIE DU PELLERIN

Au cours du dernier trimestre 2014, Sarah Poletta Brondel et Valérie Cheval ont rejoint la Mairie du Pellerin. L'une pour tenir la barre du bateau «Mairie» et l'autre pour veiller à ce que la mer reste paisible...

// SARAH POLETTA BRONDEL : LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA VILLE

Le 22 octobre 2014, Sarah Poletta Brondel a pris ses fonctions au sein de la direction générale des services de la Mairie du Pellerin en remplacement d'Emmanuel Péché. Se définissant comme une femme calme et tempérée, c'est dans un esprit d'équipe et de dialogue qu'elle souhaite aujourd'hui piloter l'organisation territoriale, en cohérence avec le projet politique municipal.



Pouvez-vous nous expliquer votre parcours ?

Je suis dans la fonction publique depuis presque 10 ans. J'ai intégré la commune de La Garnache en Vendée en 2006 et y suis restée en tant que directrice générale des services jusqu'à mon arrivée au Pellerin.

Quel est votre rôle au sein de la Mairie ?

J'assure la coordination générale des services de la ville pour mettre en œuvre les projets municipaux et mener au mieux l'action publique. J'apporte une expertise administrative, financière et juridique et veille à la bonne organisation des services.

Pourquoi le Pellerin ?

Bien que comptant à peu près le même nombre d'habitants, le fonctionnement, les enjeux et les compétences du Pellerin et de La Garnache sont différents. Au Pellerin, j'étends mon champ d'activité en encadrant des services, tels que l'enfance, la jeunesse et la culture, dont la gestion n'était pas directement assurée par la commune de La Garnache. Travailler pour une ville membre de Nantes métropole est bien sûr pour moi, un nouveau challenge professionnel et humain.

Quels sont vos objectifs à la direction générale des services du Pellerin ?

Mon objectif prioritaire est bien évidemment de veiller à ce que les Pellerinçais bénéficient de services publics efficaces et de qualité. La commune grandit et nous nous devons d'anticiper les nouveaux besoins. De plus, deux nouveaux services (jeunesse et police municipale) viennent d'être mis en place et complètent aujourd'hui l'offre de services à la population. J'entends donc bien mettre tout en œuvre pour veiller à ce que les 70 agents communaux puissent travailler dans les meilleures conditions d'organisation, pour assurer au mieux ces services, mais aussi pour qu'ils s'épanouissent dans leurs fonctions.

// VALÉRIE CHEVAL VEILLE À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE EN VILLE

Depuis le 1^{er} décembre, Valérie Cheval a revêtu son uniforme de policière municipale. Elle exerce un rôle de médiation auprès des habitants, tout en veillant au respect des arrêtés municipaux et des règles de circulation, en renfort de la Gendarmerie du Pellerin.

Arrivée de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines, où depuis 2006 elle exerçait un poste de gardien de la paix, Valérie Cheval a, par voix de détachement, choisi d'intégrer le 1^{er} décembre dernier la commune du Pellerin en tant que policière municipale. *"Je souhaitais, pour des raisons familiales, m'installer en Loire-Atlantique et y trouver un poste me permettant de faire un travail de terrain et des actions de proximité"* explique la jeune femme de 33 ans.

Travaillant sous l'autorité du Maire, la policière municipale accompagne dorénavant le travail des gendarmes du Pellerin en veillant à assurer le bon ordre, la tranquillité et la sécurité des habitants au Pellerin.

Sa tâche consiste également à faire respecter les arrêtés municipaux pour le stationnement, l'urbanisme, la publicité, les marchés, etc. *« J'ai conscience que la police municipale symbolise essentiellement les verbalisations... Et il est clair que le respect des règles de circulation, d'urbanisme et d'environnement font partie de mes missions. Cependant, je suis aussi et surtout là pour mener une action de prévention de proximité auprès des habitants ainsi que veiller au maintien d'une ville apaisée et calme »* explique-t-elle. En effet, interface entre les habitants, la Mairie et la Gendarmerie, elle sera votre interlocuteur en cas de problèmes de voisinage, de dégradation de bâtiments, de sécurité..., mais assurera également un travail de prévention, notamment en termes de sécurité routière, devant les écoles. Elle participe aussi à la cellule de veille.



« J'espère devenir pour les Pellerinçais un interlocuteur de confiance sur lequel ils pourront compter en cas de problème » tient-elle à conclure.

Elle a d'ailleurs pris à coeur, dès son arrivée, d'aller se présenter aux commerçants de la ville et aux acteurs locaux. N'hésitez pas à la solliciter en cas de besoin.

Le bureau de la police municipale étant installé à la Maison d'accueil et d'information sociale, c'est là-bas que vous pourrez la trouver lorsqu'elle ne sera pas en patrouille sur le terrain.

C'est également à cet endroit que vous devrez dorénavant vous adresser en cas d'objets ou d'animaux perdus ou trouvés.



// ACCESSIBILITÉ DES SERVICES RECEVANT DU PUBLIC

Comme annoncé dans notre précédent journal municipal (*Nouvelles du Pellerin N°85*), tous les services recevant du public à l'Hôtel de ville sont dorénavant implantés au rez-de-chaussée du bâtiment, pour répondre à une mise aux normes obligatoire des établissements recevant du public.

- ◆ Service Accueil / Etat civil
- ◆ Service Urbanisme et Aménagement de l'espace public
- ◆ Service Enfance et Scolarité
- ◆ Service Technique

Plus d'infos au 02 40 04 56 00



// LE CHEF DU CENTRE DE SECOURS PASSE LA MAIN

En janvier prochain, le lieutenant Laurent Prineau, chef du Centre de secours du Pellerin depuis février 2004, passera la responsabilité du centre des sapeurs-pompiers volontaires à son adjoint, Dominique Jolly. La passation de commandement sera officialisée au Centre de secours le samedi 31 janvier 2015 à 11h, lors d'une cérémonie ouverte à tous, en présence du Conseil d'administration du SDIS 44*.

Après 10 années aux rênes du Centre de secours du Pellerin et 28 ans de carrière chez les sapeurs-pompiers volontaires, Laurent Prineau a décidé de prendre une retraite bien méritée.

"Je quitte l'opérationnel et le commandement mais reste un sapeur-pompier dans l'âme. Je continuerai à porter haut les couleurs du SDIS 44 et les valeurs qui sont les nôtres. Bien entendu, je serai toujours là pour mes collègues !" indique Laurent Prineau.

"Pendant 28 ans, je me suis investi au sein du Centre de secours. 28 ans très prenants en énergie et en temps, mais extrêmement enrichissants. Je quitte aujourd'hui le Centre de secours avec le sentiment du devoir accompli et fier de l'organisation mise en place. Je laisse en toute confiance une nouvelle équipe de sous-officiers extrêmement compétents qui, sans le moindre doute, sauront à leur tour créer l'émulation avec leur nouveau chef de centre" poursuit-il. À 47 ans, ce papa de deux enfants, qui jusqu'alors a toujours cumulé sa carrière professionnelle au Grand Port Maritime de Nantes avec le Centre de secours, a dorénavant hâte de profiter de temps libre en famille.

Un grand merci à vous, Monsieur Prineau !

* Service départemental d'incendie et de secours



// RENCONTRE AVEC DOMINIQUE JOLLY

Depuis quand êtes-vous sapeur-pompier volontaire ?

J'ai intégré le Centre de secours du Pellerin le 1^{er} mai 1994. J'y ai gravi les échelons petit à petit. En 1996, j'ai été nommé caporal, en 2000, sergent, en 2004, adjudant, mon ancienneté m'a permis de devenir l'adjoint du chef de centre

en 2012 et je viens d'être nommé lieutenant. De plus, cela fait déjà près de 10 ans que je m'occupe de la formation.

Quel est le rôle du chef de centre ?

Le chef de centre encadre une caserne. Il gère les relations humaines, internes et externes (personnel, SDIS et établissements publics et privés), planifie les tâches opérationnelles, gère les véhicules et les matériaux embarqués, l'entretien des bâtiments, etc. Bien entendu, le chef de centre est encadré de sapeurs-pompiers volontaires qui prennent une part active à la vie du centre !

Comment envisagez-vous les choses lorsque vous serez chef de centre ?

Poursuivre le travail et l'organisation mise en place en conservant une bonne cohésion d'équipe, pour le bon fonctionnement du centre et des secours auprès des 12 000 personnes qui résident dans notre secteur opérationnel.

Plus d'infos au 06 86 08 02 97



© Google.fr/maps

// MIEUX CONNAÎTRE NOS VILLAGES

Porteurs de traditions et d'histoire, les villages du Pellerin contribuent à la vie de la commune et à son identité. Paroles d'habitants, actualités..., nous vous invitons à mieux les connaître ! Zoom sur le village de Vièvre !

Paroles d'habitant...

Rencontre avec Emile Trouillard, 88 ans.



Depuis quand habitez-vous à Vièvre ?

Je suis né à Vièvre en 1926. J'ai vécu toute ma vie ici. Enfant, j'allais à l'école à Cheix-en-Retz à pied, tous les jours, et par tous les temps. Très peu d'enfants allaient à l'école au Pellerin. Mon métier d'agriculteur a fait que je suis resté habiter dans ce

village. J'étais éleveur de génisses. Dans les années 1930, il y avait seulement 4 agriculteurs, 1 pêcheur et 1 maçon.

Quels sont les événements les plus marquants que vous avez vécus ici ?

La guerre et ses bombardements... J'avais 18 ans en 1944. Dès que la sirène retentissait, on sortait la peur au ventre. On entendait les bombardiers nous survoler pour aller à Nantes. On voyait la DCA qui tirait. Aucune bombe n'est tombée ici. Mais au Pellerin oui. Rue de la Jaunaie, deux femmes ont été tuées ainsi par erreur le jour d'un mariage...*

Le deuxième événement marquant, c'est le projet de

centrale nucléaire au Pellerin. On était en 1976, 1977. On s'est bagarré sévèrement, et on a obtenu gain de cause. Sinon, Vièvre aurait disparu. Cela aurait bouleversé ma vie. J'aurais perdu ma ferme et mes terres. Beaucoup d'actions ont été menées... On pulvérisait du purin sur les cols blancs qui venaient visiter les lieux. C'était un peu le dernier combat. Une personne de la Côte d'Azur voulait faire sauter des têtes ! Je l'en ai dissuadée pour ne pas retourner l'opinion publique contre nous.

Pouvez-vous décrire l'ambiance du village ?

J'ai vu Vièvre évoluer en bien... Il y a toujours eu une bonne mentalité et de l'entraide. La fête des fleurs a beaucoup compté. C'était important pour la cohésion du village. J'irai toujours aux fêtes organisées ici. C'est une bonne chose que des maisons se soient pas construites ici.

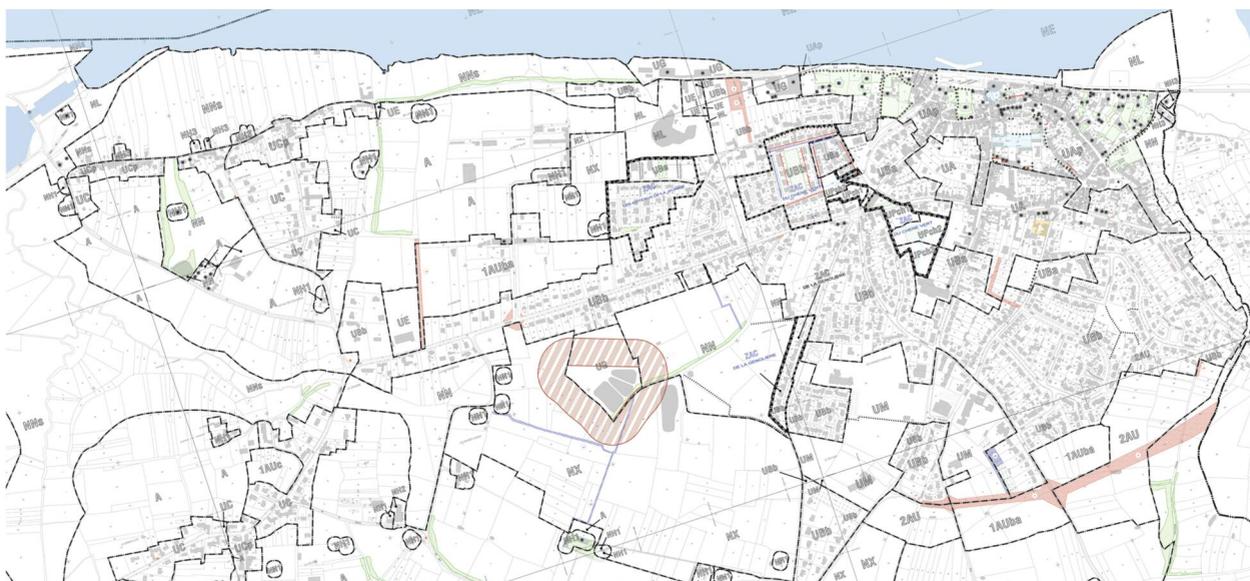
Qu'attendez-vous de la Municipalité ?

On a déjà obtenu l'amélioration de la voirie, pour davantage de sécurité. On est satisfait. Mais il est vrai que les véhicules qui traversent le village circulent à trop grande vitesse. Vous savez, en 1951 j'avais la seule voiture du village... Et on roulait moins vite à l'époque !

INFO VILLAGE

Vièvre compte, à ce jour, 47 habitants.

* Défense contre les avions



// MODIFICATION ET RÉVISION DU PLU : LES HABITANTS SONT SOLlicitÉS !

Début 2015, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Pellerin entrera dans une double phase de modification et de révision. La phase de modification, applicable fin 2015, portera sur des aspects réglementaires (prescriptions de matériaux à utiliser, définition des limites séparatives, etc.), sur des « nouveautés » telles que l'intégration au PLU du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), de l'inventaire des zones humides, etc. Une phase de révision au niveau communal puis, métropolitain, sera également lancée pour mettre en place, en 2018, un PLU Métropolitain (PLUM). Pour ce faire l'équipe municipale entend associer la population à la réflexion...

// QU'EST CE QUE LE PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil de planification du territoire à l'échelle de la commune, qui tient compte des réflexions menées sur l'habitat, les déplacements, l'environnement, le traitement des espaces publics, la protection des paysages.

C'est aussi un **document réglementaire** qui régit les possibilités de construction et d'usage des sols.

◆ L'actuel PLU, qui succède au Plan d'Occupation des Sols (POS), est en vigueur depuis 2007.

◆ À partir de 2015, il sera révisé pour devenir, en 2018 le PLU Métropolitain (PLUM).

Le PLU s'articule autour de deux pièces maîtresses : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui expose les orientations d'urbanisme retenues au Pellerin jusqu'en 2017, **et son règlement** qui fixe les règles d'affectation et d'utilisation des sols en délimitant quatre principaux types de zones : Urbaines (U), À Urbaniser (Au), Agricoles (A), Naturelles et forestières (N).

Le PADD en vigueur se résume en 3 axes fédérateurs :

- ◆ Rénover le bourg et l'ouvrir vers la Loire ;
- ◆ Protéger et valoriser les paysages d'une commune des rives de Loire ;
- ◆ Conforter l'attractivité du Pellerin dans l'agglomération.

> Documents consultables sur www.ville-lepellerin.fr, rubrique «Cadre de vie / Urbanisme»

Le développement urbain envisagé jusqu'en 2020

Tout en veillant à préserver les espaces naturels et à privilégier les constructions dans les secteurs déjà urbanisés, l'équipe municipale souhaite conduire **une densification raisonnée**.

- ◆ Encadrer la hauteur des bâtiments collectifs en centre-bourg ;
- ◆ Limiter les immeubles dans les secteurs pavillonnaires ;
- ◆ Mieux répartir l'habitat à des fins de mixité sociale.

// UNE CONCERTATION SE MET EN PLACE...

Alors que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'apprête à entrer dans une double phase de modification et de révision, l'équipe municipale souhaite y associer la population. Elle lance donc un appel aux volontaires pour participer à un «dialogue citoyen».

◆ **Trois réunions publiques**, destinées à l'ensemble des habitants, seront organisées en début d'année 2015 (une par quartier : centre-bourg, secteurs pavillonnaires, villages). Y seront présentés le contenu de la procédure de **modification** et la première étape de la procédure de **révision**, c'est à dire le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

◆ **Un dossier de concertation** et un **cahier de suggestions** seront disponibles à la Mairie.

◆ Par la suite, avec l'appui de Nantes Métropole, la Commune souhaite instaurer un «**dialogue citoyen**» avec un **panel de Pellerinais volontaires** représentant les trois quartiers. Ils seront alors appelés à participer à trois réunions métropolitaines pour concevoir le nouveau PADD :

1^{er} trimestre 2015 :

Lancement du dialogue par une réunion au Pôle Sud-Ouest de Nantes Métropole, à Bouguenais.

2^{ème} trimestre 2015 :

Ateliers «citoyens» sur les thèmes :

- ◆ Comment poursuivre le développement de la Métropole et du Pellerin et améliorer le cadre de vie en consommant moins d'espaces agricoles et naturels ?
- ◆ Comment rendre possible l'accueil de tous les habitants ?
- ◆ Comment favoriser l'emploi pour tous ?
- ◆ Comment renforcer l'attractivité des centres-bourgs, notamment par les commerces traditionnels et les services publics.

3^{ème} trimestre 2015 :

Synthèse des propositions des citoyens et du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).



NANTES METROPOLE



// NANTES METROPOLE...

Nantes Métropole était un sujet au cœur de la campagne. Il reste un sujet au cœur de la vie de notre ville...

// LE PACTE MÉTROPOLITAIN

Après une première phase traitant de l'ajustement législatif, des aspects financiers, de nos relations avec la Métropole, une **seconde phase élargit l'assiette des sujets traités.**

Au 1^{er} janvier 2015, la communauté urbaine prendra le statut juridique de Métropole. Cette modification ouvre la possibilité d'une renégociation des relations financières entre Nantes Métropole et les communes qui la composent. Depuis l'été, les maires des communes de la Métropole ont travaillé sur différents scénarii d'adaptation du pacte initial datant de 2001. Devant les enjeux (et les coûts) liés à l'accueil de nouveaux habitants, la Municipalité avait demandé une baisse de l'Attribution de Compensation (AC) versée à Nantes Métropole. C'est finalement sur une modification des critères de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) que s'appuiera une hausse des versements de soutien de la Métropole à la Commune. Le montant sera définitivement arrêté lors du prochain Conseil communautaire.

Ayant satisfait aux contraintes réglementaires, la deuxième phase de discussion s'ouvre maintenant sur le transfert de compétences nouvelles. A suivre...



// UN REPAS DES AÎNÉS POUR CÉLEBRER LA NOUVELLE ANNÉE !

Chaque année, à l'occasion de la nouvelle année, la Maison d'accueil et d'information sociale du Pellerin avait l'habitude d'organiser un après-midi spectacle pour les séniors Pellerinais. En 2015, la traditionnelle Galette des aînés évolue et devient un repas animé ! Rendez-vous est donné le vendredi 16 janvier à 12h, à l'espace culturel René-Cassin.

C'est au son de la batterie et de l'accordéon de l'orchestre *Dancing Musette* que les Pellerinais âgés de plus de 70 ans pourront profiter d'un sympathique déjeuner musical, offert par la Municipalité, le 16 janvier prochain. En effet, autour d'une table et d'un menu de fête, les convives pourront, dans une ambiance chaleureuse, se distraire et même pousser parfois la chansonnette avec les musiciens, qui ne se feront pas prier pour faire le show autour des tables !

Le dessert avalé, une piste de danse sera ouverte à tous les amateurs de valse, de paso doble, de tango et autres danses de salon, à l'occasion d'un grand thé dansant !

Si vous avez plus de 70 ans, une invitation est peut-être parvenue à votre domicile. Dans le cas contraire, **inscrivez-vous directement auprès de la Maison d'accueil et d'information sociale avant le vendredi 9 janvier 2015.**

Si vous souhaitez profiter de la navette Pelleri'bus pour vous rendre à cette journée festive, indiquez-le lors de votre inscription.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

// EXPOSITION COLLECTIVE À LA MÉDIATHÈQUE GEORGE-SAND

Depuis le 9 décembre et jusqu'au mardi 13 janvier, vous pouvez découvrir les pastels d'Isabelle Alberge et les sculptures de Denise Fouque, à la médiathèque George-Sand. Une exposition collective pleine de douceur...

> ISABELLE ALBERGE

Imprégnée par son Berry natal, Isabelle Alberge, ou "Isa" sur la toile, traduit parfaitement la nature bucolique, charmante, vraie, mouvante et invite à la ré-



flexion. "Fascinée par les éléments changeants de la nature, les paysages sont ma principale source d'inspiration. Mes thèmes sont choisis lors de mes balades, au fil des saisons. Pour que chaque pastel ait une âme, je tente de mêler imagination, création, sensation et éclat des couleurs" indique l'artiste. Ses pastels, très délicats et empreints de fraîcheur et de réalité, donnent envie de nous évader au bord de l'eau ou en montagne.

Plus d'infos sur www.lafoliedesarts.fr/isa ou www.galerie-creation.com/isa

> DENISE FOUQUE

Peintre et sculpteur, Denise Fouque vous présente dans cette exposition, une vingtaine de sculptures uniques montrant sa perpétuelle recherche du mouvement, des lignes et des courbes...

Plus d'infos sur [www.artmaieur.com/Denise Fouque](http://www.artmaieur.com/Denise_Fouque)



> Rencontre avec Isabelle Alberge et dédicaces de son livre « Entre mer et montagne. Les pastels d'Isa », samedi 10 janvier de 10h à 12h

Plus d'infos au 02 51 79 81 90



// ROCK'ESTUAIRE : UN FESTIVAL ROCK ET UN TREMPLIN DE NOUVEAUX TALENTS !

Les 12 et 13 juin prochains l'association *Estuaires production* organisera son tout premier festival "Rock'Estuaire" sur le site de l'hippodrome de Cordemais. Afin de donner leur chance à de nouveaux talents et leur permettre de rejoindre les nombreuses têtes d'affiche qui participeront au festival, l'association organise le tremplin Rock'Estuaire ! Deux demi-finales départageront les artistes, dont une, le 21 février au Pellerin !



Pour cette 1^{ère} édition, Rock'Estuaire, qui se veut être un festival ouvert à tous sur une phonétique rock au sens large, accueillera des artistes de renommée nationale (Wampas, Pony Pony Run Run, Manu, etc.) et met un point d'honneur à faire également connaître des artistes locaux en pleine ascension.

Le tremplin Rock'Estuaire :
156 candidats, 12 sélectionnés, 2 gagnants !

156 candidats ont répondu à l'appel du tremplin Rock'Estuaire. Après délibération d'un jury de professionnels issus des médias, de la musique, de la culture nantaise, etc., 12 candidats ont été sélectionnés pour participer aux deux demi-finales organisées pour ce tremplin. Dans chacune, six candidats se produiront pour décrocher leur place en finale ! La première demi-finale du tremplin aura lieu le 30 janvier à Cordemais et la seconde le 21 février à 20h30 à l'espace René-Cassin au Pellerin*. Et l'entrée sera gratuite !

«Lors de ces demi-finales, les prestations de six artistes seront évaluées par le jury, mais également par le public qui se verra remettre un bulletin de vote à l'entrée» explique Christian Trotignon, président du jury du tremplin et président de l'association Pellerinaise *Tarte à puces*, partenaire du festival.

* Liste des demi-finalistes : ASTORIA DOGS (44), CAPTAIN AMERICANO (92), FLANGERS (13), LEO SEEGER (44), VENDOME (44), WAHIB (44).

La grande finale désignera deux grands gagnants le 21 mars à Cordemais.

Les deux grands gagnants se partageront les scènes d'ouverture du vendredi 12 et samedi 13 juin du festival Rock'Estuaire !

Plus d'infos sur www.rockestuaire.com

// LE DUB CAMP FESTIVAL REVIENT !

Après le succès de sa première édition, le festival Dub Camp revient sur les bords du Canal de la Martinière les 10, 11 et 12 juillet 2015 !



Festival initié par l'association *Get Up !*, les amateurs de Sound System vont une nouvelle fois pouvoir se régaler cet été !

Infos à venir sur www.dubcampfestival.com

Un remorqueur faisant office de brise-glace...



// LES GLACES EN LOIRE.

Autrefois, pratiquement chaque année, alors que les saisons étaient plus marquées et les hivers plus rigoureux, mais aussi que le chenal de la Loire n'était pas aussi profond qu'il ne l'est aujourd'hui, les premiers glaçons faisaient leur apparition sur le fleuve après des semaines de grands froids et des températures bien en-dessous de zéro. Les plaques de glace devenaient de plus en plus abondantes et s'accumulaient sur les rives du fleuve en de gros blocs enchevêtrés que les marées déplaçaient...

Dès l'arrivée des premiers blocs de glace, les pêcheurs Pellerinais, très nombreux à cette époque, mettaient à l'abri leur bateau, soit au sec sur les rives, soit dans les douves ou encore dans le canal de La Martinière. Les Ponts et Chaussées en faisaient de même et mettaient hors de danger beaucoup de leurs engins dans le canal. Plus le froid durait et plus la Loire se figeait. Les bacs ne passaient plus et aucun navire ne remontait l'estuaire ni le descendait entre Nantes et Saint-Nazaire.

A Nantes, afin de protéger les ponts, on utilisait la dynamite pour disloquer les blocs de glace accumulés autour de leurs piles.

Ces conditions météorologiques amenaient de nouvelles conditions de jeux pour les enfants, surtout en glissades, patinages et bagarres de boules de neige bien-sûr.



Par contre toutes ces tonnes de glace venaient forcément à fondre lorsque le redoux réapparaissait. S'en-suivaient souvent et malheureusement les inondations qui affectaient les rives du fleuve.



// QUELQUES DATES...

- ◆ **De Novembre 1788 à début 1789** : très grand froid sur le royaume. Les gens meurent de faim et de froid.
- ◆ **1893** : les navires rompent leurs amarres et coulent sous la poussée des glaces.
- ◆ **1904** : hiver très rude où la fonte des glaces provoqua de graves inondations.
- ◆ **1917** : terrible hiver où les communications furent bloquées et le ravitaillement très difficile.
- ◆ **1946** : 26 cm de neige en Loire - Inférieure. Ce record tient toujours.
- ◆ **1957** : long et rigoureux hiver (-15° relevés)
- ◆ **1986** : la centrale EDF de Cordemais tombe en panne sous la demande trop importante d'électricité. Toute la Bretagne est privée d'énergie pendant une demi-heure...

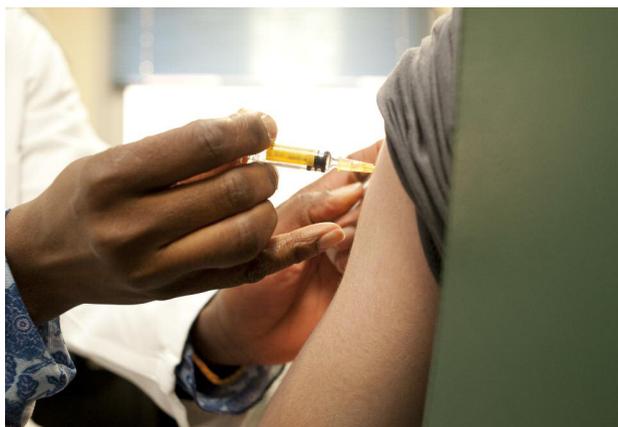
Page d'histoire réalisée avec la participation de l'association *Autrefois le Pellerin...*

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages témoignant de la vie d'autrefois...

// LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE : POUR SE PROTÉGER ET PRÉSERVER SON ENTOURAGE

Chaque année, la grippe saisonnière touche des millions de personnes, pouvant entraîner des complications graves chez les plus fragiles. Les souches virales variant d'une année à l'autre, le vaccin reste le moyen le plus efficace pour se prémunir contre la grippe. Cette année, la campagne de vaccination se déroule jusqu'au 31 janvier 2015.

Le vaccin s'adresse plus particulièrement aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux femmes enceintes et aux personnes fragilisées par des pathologies chroniques et des infections de longue durée. Pour autant, vous êtes tous concernés ! Le vaccin présente un bénéfice individuel, mais également collectif car il permet de protéger son entourage de cette maladie très contagieuse et parfois mortelle chez les plus fragiles. N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant !



HALTE AUX IDÉES REÇUES !

OUI, la grippe est dangereuse.

NON, le vaccin n'est pas plus dangereux que la grippe.

NON, on ne peut pas attraper la grippe à cause du vaccin.

NON, le vaccin n'empêche pas à 100% d'attraper la grippe, il réduit néanmoins largement le risque d'être contaminé.

Plus d'infos sur www.ameli-sante.fr

SERVICES DE GARDE

- médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
 - infirmières ☎ 02 40 04 56 10 ou ☎ 02 28 01 08 58
 - pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
 - vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
 - dentistes (dimanche et jours fériés)
- > Communiqués sur le site www.cdcd44.fr

// INFO HABITANTS : RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre de la campagne de recensement de la population par l'INSEE, des agents recenseurs passeront à votre domicile entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00



JOURNAL MUNICIPAL

En cas de **non distribution** ou si vous souhaitez dorénavant recevoir votre journal municipal **uniquement en version électronique** merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au **02 40 97 58 93** ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Quentin LEBRETON (17/09), Obe JANS LANDSBERG (07/10), Léo VIARD (16/10), Mia LEFEVRE ELDIN (26/10), Aïna-Lou JOULIA (12/11), Liam RAISON (16/11)

DÉCÈS

Serge AMAT (08/10), Michel LEFORT (08/10), Alphonse HUVELIN (09/10), Alfred GENDRONNEAU (26/10), Augustin DIXNEUF (27/10), Jeannine BRISSON, veuve RONDEAU (2/11), Emilienne WAGENER, veuve VOYAU (02/11), Raymond COURTOIS (25/11), Paulette LUCAS, épouse BERTIN (28/11)

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 86 > Janvier 2015

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Valéry Joncheray > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution > Journal imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

Afin de démontrer la véritable valeur ajoutée des services techniques et de faire des économies sur la sous-traitance, notre équipe a décidé d'investir dans de l'outillage. Libérés de tâches de manutention au service de quelques uns, les charpentiers, maçons et serruriers des services techniques pourront être fiers, par exemple, de la transformation des locaux vieillissants de l'ex-Bouq Café en un espace pratique et ouvert pour nos jeunes. Après ce premier chantier, ils entameront une amélioration d'autres bâtiments pour accueillir de nouvelles activités.

Déjà, des résultats se font jour. Le cheminement doux de la sortie du bac prolongé jusqu'aux ateliers des co-teaux, les services de la mairie réorganisés pour plus de lisibilité et une meilleure accessibilité, la mise en place d'un projet éducatif de territoire...

Nous préparons aussi l'avenir en réduisant les coûts de fonctionnement pour financer les investissements de notre programme. Nous préparons avec vous la ville de demain, notre ville, par une grande concertation à venir sur la modification puis la révision du PLU.

Enfin, nous remercions les associations qui durant cette année, comme elles le feront l'année prochaine,

ont permis d'animer notre ville et de la faire rayonner dans notre région.

Ainsi, et malgré une certaine presse orientée et nostalgique, notre équipe continue de mettre en avant les meilleurs atouts du Pellerin. C'est pourquoi nous n'avons toujours pas compris pour quelle raison l'opposition n'a pas soutenu le choix d'embaucher un éducateur de rue pour nos jeunes. Cette nouveauté au Pellerin est pourtant née de la concertation et du dialogue avec les Pellerinçais, lors du débat sur la sécurité et la tranquillité publique.

On est ce qu'on fait. La majorité est à l'écoute et dans l'action ; la minorité, s'installe dans une opposition idéologique.

L'équipe des conseillers municipaux de la majorité souhaite à tous les Pellerinçais et à leurs familles de bonnes fêtes de fin d'année.

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cécile Mériadec, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Anthony Bellebon, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Avec la rentrée, plusieurs rencontres avec les Pellerinçais (repas offert aux associations, accueil des Nouveaux Pellerinçais, ...) ont été organisées par la Mairie, invitations au nom du Conseil Municipal. Vous avez pu y rencontrer le Maire et les conseillers majoritaires, mais pas l'opposition. Nous serions volontiers venus échanger avec vous. Mais, M. le Maire a omis de nous inviter. Nous laissons aux Pellerinçais le soin d'apprécier l'ouverture tant proclamée. Vous pouvez toujours nous contacter via notre site. Gageons qu'avec les bonnes résolutions de 2015, nous serons invités aux manifestations municipales futures.

Avec la rentrée, le Bouq Café a été contraint de quitter le local municipal qu'il occupait depuis 4 ans. Nous avons, lors du dernier conseil, interpellé le maire pour savoir si une alternative leur avait été proposée. La réponse affirmative du maire a été démentie par le bureau du Bouq Café (OF du 22/11/14). On nous aurait menti... Nous laissons aux Pellerinçais le choix d'apprécier. Nous ne comprenons pas cette position d'autant qu'une salle a été attribuée à une association non Pellerinaise en octobre. Nous rappelons à la majorité que

la commune « doit, en tout état de cause, sauf si une discrimination est justifiée par l'intérêt général, veiller à l'égalité de traitement entre les associations (...) dans sa décision d'octroi ou de refus sous peine d'être sanctionnée par le juge administratif ».

Enfin, si pour la majorité, - poser des questions dans les instances démocratiques - vérifier que toutes les alternatives ont été étudiées - s'assurer que le cadre légal a été respecté et l'impact financier des projets pour la commune est maîtrisé en toute transparence avec les pellerinçais, constituent la « guérilla de la minorité sur les procédures » (Nouvelles du Pellerin Nov 14), alors OUI, nous assumons cette posture. C'est le socle de notre engagement pour le Pellerin. Nous l'avons fait au sujet des Asphodèles.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

Janvier

Jusqu'au 13 janvier

Exposition collective d'Isabelle Alberge et Denise Fouque

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

> Rencontre avec Isabelle Alberge et dédicaces de son livre «Entre mer et montagne. Les pastels d'Isa», le samedi 10 janvier, de 10h à 12h



Samedi 31 janvier - 11h

Cérémonie officielle de passation de commandement entre les lieutenants Prineau et Jolly
Centre de secours (place du Champ de Foire)

Samedi 31 janvier - De 10h à 12h

Café des parents par le Bac à sable
Maison des arts (12, rue du Château)

Samedi 31 janvier - Toute la journée

Galette par le Club des aînés
Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Février

Jeudi 5 février - 19h

Conseil municipal
Lieu non défini à ce jour.

Vendredi 6 février - Horaire non communiqué

Auditions de l'Amicale Laïque
Maison des arts (12, rue du Château)

Samedi 7 février - 10h30

Raconte-moi et chocolat par l'association AILE
Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Samedi 7 février - Horaire non communiqué

Assemblée générale d'Autrefois le Pellerin
Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 14 février - À partir de 20h

Soirée dansante de la Saint-Valentin par l'USP Foot
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 21 février

20h30
Demi-finale du Tremplin Rock'Estuaire
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)



Vendredi 9 janvier - 18h30

Vœux du Maire et du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs économiques
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 10 janvier - 10h30

Eveil musical par le Bac à sable
Maison des arts (rue du Château)

Vendredi 16 janvier - 12h

Repas des aînés
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Vendredi 23 janvier - Horaire non communiqué

Assemblée générale du Club des aînés
Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 25 janvier - Horaire non communiqué

Assemblée générale de l'AMMAC et de l'UNC
Espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

Retrouvez tous les rendez-vous pellerinains sur
www.ville-lepellerin.fr
rubrique «Agenda»

Le Maire et le Conseil municipal

vous adressent leurs

Meilleurs vœux

Ils ont le plaisir de vous convier à
**la réception des vœux aux habitants
et aux acteurs économiques**
le vendredi 9 janvier à 18h30
à l'espace culturel René-Cassin

